



L'ITII Poitou-Charentes accueille son 500e élève ingénieur

jeudi 15 octobre 2015, par [lpe](#)

Créé en 1992 à Châtellerault, à l'initiative de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) l'ITII Poitou-Charentes accueille en cette rentrée d'octobre 2015 son 500e élève au sein de sa 24ème promotion d'Ingénieur en formation continue.

Quelles sont les raisons de ce succès et cette longévité ? Tout d'abord, un diplôme du Cnam (Conservatoire National des Arts et Métiers) d'Ingénieur en Génie Industriel « Parcours Production » qui attire les élèves par sa spécialité et correspond toujours, grâce à ses adaptations régulières, aux besoins en compétences des entreprises industrielles. Ensuite, un rythme de formation qui permet de concilier formation et vie professionnelle : les cours se déroulent les jeudis, vendredis et samedis matins une semaine sur deux, ce qui permet de conserver une activité en entreprise sans en être « déconnecté ». La présence aux côtés de l'Institut de la Ville de Châtellerault et du Conseil Régional Poitou-Charentes qui soutiennent l'école depuis ses débuts, lui permettant d'être le seul ITII de France à proposer cette formation à des salariés d'entreprise, réunis au sein d'un même groupe. Enfin, la force du réseau des anciens de l'ITII : plus de 450 Ingénieurs diplômés sont aujourd'hui en poste en entreprise. Ils sont les premiers ambassadeurs de l'école : aujourd'hui, un élève sur deux intègre sur les conseils d'un ancien élève. Preuve que les anciens sont toujours très attachés à leur école d'ingénieur !

L'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie (ITII) Poitou-Charentes forme des BAC+2 des domaines scientifiques ou techniques (ou équivalent) avec 3 ans d'expérience professionnelle au Diplôme d'Ingénieur du Cnam en Génie Industriel. L'école est implantée dans les locaux de Formapôle à Châtellerault où se déroulent les formations industrielles du Pôle Formation des Industries Technologiques Poitou-Charentes.

Sans expérience professionnelle, et pour les moins de 26 ans, la formation est également accessible par la voie de l'apprentissage.

Plus : www.itii-poitou-charentes.fr